

# Cueillette sauvage : se professionnaliser

**Référence :** EC-SB-02 | **Zone géographique :** Dordogne

## Présentation de la formation

### LE CONTEXTE

Le métier de Paysan-Herboriste fait parti des 30 métiers en tension selon France Travail. Depuis le Covid, les installations agricoles ont augmenté de 11% en 2021 et de 1,6% supplémentaire. Les métiers en lien avec la cueillette sauvage et la production de plantes aromatiques et médicinales connaissent un boom mais actuellement peu de formation professionnelle sont proposées au public.

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

#### **Public cible :**

Stagiaire souhaitant s'installer et développer une activité professionnelle de cueilleur.

#### **Prérequis :**

Stagiaire ayant effectué la formation « Cueillette sauvage - Niveau 1 : identifier, transformer » ou « Plantes sauvages comestibles et cuisine sauvage »

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de s'approprier la réglementation en matière de cueillette sauvage.

## Programme complet

#### Séquence 2 : S'installer en tant que cueilleur professionnel

- Séance 2.1 : La cueillette sauvage, les chiffres clés de l'installation
- Séance 2.2 : Les statuts juridiques du cueilleur

- Séance 2.3 : Les besoins matériels à l'installation
- Séance 2.4 : Convention et autorisation de cueillette
- Séance 2.5 : Certifications et labels
- Séance 2.6 : Les débouchés
- Séance 2.7 : Echanges autour de votre projet – Rédiger mon projet professionnel

### **Séquence 3 : Réglementation en matière de cueillette sauvage**

- Séance 3.1 : L'encadrement juridique de la cueillette sauvage
- Séance 3.2 : Les bonnes pratiques de cueillettes
- Séance 3.3 : Réglementations, espèces protégées, cueillettes réglementées
- Séance 3.4 : Réglementation en matière de transformation

### **Séquence 4 : Vendre des produits à base de plantes, en vente directe**

- Séance 4.1 : Les allégations de santé
- Séance 4.2 : Les plantes autorisées à la vente
- Séance 4.3 : Vendre des produits culinaires à base de plantes
- Séance 4.4 : Vendre des produits cosmétiques à base de plantes
- Séance 4.5 : Vendre des compléments alimentaires à base de plantes
- Séance 4.6 : Vendre des produits alcooliques à base de plantes

## MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique interrogative (interrogation sur des cas concrets...)
- Méthode pédagogique expositive (étude de la réglementation en vigueur, des statuts juridiques)
- Méthode active (cas pratique, échanges, tour de table)

## TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

**Évaluation des prérequis :** test de positionnement des stagiaires réalisés lors d'un entretien téléphonique.

**Évaluation formative :** Quizz à l'oral et en groupe, questionnaire de fin de formation avec correction à l'oral.

**Évaluation de la satisfaction :** à la fin de la formation

**Evaluation à froid :** envoyé par mail 15 jours après la formation

## Conditions d'accueil

## FORMATION DANS NOS LOCAUX

- Durée Totale : **2 jour(s) / 14 heures**
- Durée présentiel : **2 jour(s) / 14 heure(s)**

- Durée distanciel : **jour(s) / heure(s)**
- Délai d'accès : **30 jours**
- Prix : **320€** net de taxe  
*Tarif minimum*

## FORMATION MISE EN PLACE POUR UNE ENTREPRISE/ORGANISATION